OXANTIS
Société par actions simplifiée au capital de 4 052 019,26 €
Siège social : 405 avenue de Boufflers 54520 LAXOU
RCS NANCY 408 956 845

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

(…)

DEUXIEME DECISION :

L'Associée unique, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice de 35 887 euros, décide de l'affecter en totalité au compte report à nouveau.

Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveront ainsi à 3 685 547 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

(…)

Certifiés conformes
La Présidente, VYV INVEST
Représentée par Monsieur Bernard JEANNOT

Signé par Bernard JEANNOT
Le 07/07/2025

Signed with universign



RAPPORT FINANCIER

Exercice 2024

Signé par Bernard JEANNOT
Le 07/07/2025

Signed with universign

Certifié conforme
La Présidente VYV INVEST
Représentée par BErnard JEANNOT

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES DES COMPTES 2024

Les chiffres sont exprimés en € - les commentaires sont exprimés en K€

SOMMAIRE

BILAN 3

ACTIF 3

PASSIF 4

COMPTE DE RESULTAT 5-6

ANNEXE 7-14

PRESENTATION 7

FAITS MARQUANTS 7

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 7

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 7-14

APPLICATION DES PRINCIPES 7

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES 8

MODES ET METHODES D'EVALUATION 8-12

AUTRES INFORMATIONS 13-14

BILAN - ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 735 053	1 496 024	1 239 028	1 634 598
Fonds commercial	69 613		69 613	69 613
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	42 489	24 184	18 305	21 550
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**2 847 155**	**1 520 208**	**1 326 947**	**1 725 762**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 157		10 157	7 240
Autres créances	9 356 707	76 575	9 280 132	8 205 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 492 032		5 492 032	6 899 065
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	5 612		5 612	4 756
ACTIF CIRCULANT	**14 864 508**	**76 575**	**14 787 933**	**15 116 060**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**17 711 663**	**1 596 784**	**16 114 879**	**16 841 822**

BILAN - PASSIF

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé :)	4 052 019	4 052 019
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	26 951	26 951
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-429 311	-1 101 325
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	35 887	672 015
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**3 685 547**	**3 649 659**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	164 142	201 009
PROVISIONS	**164 142**	**201 009**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 431 021	10 839 669
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 106 410	1 568 274
Dettes fiscales et sociales	357 843	359 314
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	369 918	223 896
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**12 265 191**	**12 991 154**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**16 114 879**	**16 841 822**

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	10 293 378		10 293 378	10 212 741
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**10 293 378**		**10 293 378**	**10 212 741**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			60 880	508 464
Autres produits			23 967	19 130
PRODUITS D'EXPLOITATION			**10 378 225**	**10 740 334**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 237 868	7 289 852
Impôts, taxes et versements assimilés			143 319	273 022
Salaires et traitements			1 162 112	1 488 226
Charges sociales			407 418	448 456
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			536 112	511 287
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				76 575
Dotations aux provisions			13 438	34 136
Autres charges			6 555	5 696
CHARGES D'EXPLOITATION			**10 506 822**	**10 127 250**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-128 597**	**613 084**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			169 208	50 767
PRODUITS FINANCIERS			**169 208**	**50 767**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 724	6 574
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**4 724**	**6 574**
RESULTAT FINANCIER			**164 485**	**44 194**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**35 887**	**657 278**

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 553
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**16 553**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 817
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**1 817**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**14 737**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**10 547 433**	**10 807 655**
TOTAL DES CHARGES	**10 511 546**	**10 135 641**
BENEFICE OU PERTE	**35 887**	**672 015**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRESENTATION

La société OXANTIS est basée au 405 Avenue de Boufflers à Laxou (54). Elle a pour objet la réalisation des prestations de tiers payant au bénéfice des adhérents des mutuelles du Groupe VYV, ainsi qu'aux adhérents de mutuelles extérieures au Groupe.

La société OXANTIS organise et met à la disposition des mutuelles un dispositif de tiers payant notamment dans le cadre des réseaux KALIXIA, mais aussi hors de ces réseaux, dans les domaines optique, audio et dentaire.

La société OXANTIS propose notamment les services suivants :

- Conventionnement avec les professionnels de santé
- Gestion et traitement des devis, demandes de prises en charge et de la facturation
- Paiement des factures des Professionnels de santé

Ainsi, la société OXANTIS gère, pour le compte de ses mutuelles clientes, le tiers payant d'environ 9 millions de personnes protégées.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. FAITS MARQUANTS

L'événement majeur intervenu en début d'exercice concerne l'incident subi par Viamedis, l'opérateur de tiers payant qui collabore avec de nombreux OCAM avec pour conséquence le vol de données personnelles, rendu possible par usurpation d'identité. Viamedis a la charge du développement et de la maintenance d'oxantis.net.

Dans ce contexte, oxantis.net a fait d'objet d'une fermeture de service durant une période donnée afin de renforcer ses dispositifs de sécurité.

La remise en service, la mise en place d'un renforcement de la sécurité d'accès ainsi que des développements informatiques complémentaires ont généré des coûts supplémentaires qui ont fait l'objet d'une facturation par VIAMEDIS à OXANTIS et qui figure dans les charges de l'exercice 2024 pour un montant total de 722 K€.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS

L'année 2025 sera marquée par le départ des mutuelles OCIANE et MGEFI qui devrait engendrer une baisse de chiffre d'affaires d'environ 1 M€.

4. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

A - APPLICATION DES PRINCIPES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

B - MODES ET METHODES D'EVALUATION

1 - BILAN

1.1 - ACTIF

✓ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Celui-ci correspond à l'écart d'acquisition constaté sur l'acquisition de l'activité Tiers Payant Complexe de l'UNION HARMONIE MUTUELLES.

Ce fonds ne fait pas l'objet d'amortissement, sa durée d'utilisation étant estimée non déterminable.

A la clôture de l'exercice, il n'a pas été constaté d'indices de perte de valeur nécessitant de comptabiliser une provision pour dépréciation.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Développements informatiques : 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

✓ Créances

Les créances sont valorisées à leur coût historique. Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

✓ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur prix d'achat.

Les plus ou moins-values réalisées sont calculées selon la méthode PEPS (Premier Entré Premier Sorti).

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées mais font l'objet d'une réintégration fiscale.

Les moins-values latentes font en principe l'objet d'une dépréciation.

1.2 - PASSIF

✓ Provisions pour risques et charges

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

- **Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

La société OXANTIS étant intégrée à l'UES Harmonie Mutuelle, les critères retenus pour valoriser cette provision sont ceux pratiqués par le Groupe Harmonie soit :

- Table de survie : INSEE TD-TV 19-21
- Age de départ à la retraite - Cadres et non cadres : 60 à 64 ans selon la date de naissance
- Taux d'actualisation : 3,27 %
- Taux de charges : 50,97 %

- **Médaille du travail**

La méthode de calcul retenue pour le calcul des engagements relatifs aux médailles de travail est la méthode préconisée par le CNC à savoir la méthode des proratas.

Certains critères de calcul des engagements représentés par ces gratifications sont identiques à ceux de l'indemnité de départ en retraite soit table de survie, taux d'actualisation et taux de revalorisation. Toutefois, d'autres critères sont à prendre en compte :

- Taux de charges : 0 %
- Valeur des médailles : Argent (450 €), Vermeil (550 €), Or (600 €), Grand Or (700 €).

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et de médailles du travail ont été calculés sur des effectifs à fin novembre.

5. CHANGEMENT DE REGLES, METHODES OU PRESENTATION

A - CHANGEMENT DANS LES REGLES COMPTABLES

Néant.

B - CHANGEMENT DANS LES REGLES D'EVALUATIONS

Néant.

C - CHANGEMENT DANS LES REGLES DE PRESENTATION

Néant.

6. NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A - BILAN

1 - ACTIF

1.1 - Immobilisations

✓ Mouvements principaux

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Développements informatiques	2 597 756	137 297		2 735 053
Fonds commercial	69 613			69 613
Immobilisations en cours	0			0
Immobilisations incorporelles	**2 667 369**	**137 297**		**2 804 666**
Installations générales, agencements aménagements divers	22 504			22 504
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 985			19 985
Immobilisations corporelles	**42 489**			**42 489**
Prêts et autres immobilisations financières	0			0
Immobilisations financières	**0**			**0**
TOTAL	**2 709 858**	**137 297**		**2 847 155**

✓ Amortissements

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Développements informatiques	963 157	532 867		1 496 024
Immobilisations incorporelles	**963 157**	**532 867**		**1 496 024**
Installations générales, agencements aménagements divers	2 359	2 250		4 610
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 580	994		19 574
Immobilisations corporelles	**20 939**	**3 244**		**24 184**
TOTAL	**984 096**	**536 111**		**1 520 208**

1.2 - Créances

Les créances sont toutes à échéance à moins d'un an.

Elles contiennent notamment 8 840 K€ de créances sur les mutuelles clientes correspondant aux appels de fonds relatif au tiers payant.

2 – PASSIF

2.1 - Fonds propres

Le capital social d'un montant de 4 052 019,26 euros est décomposé en 11 903 actions d'une valeur nominale de 340,42 euros.

L'évolution des fonds propres peut être synthétisée ainsi :

	Au début de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Autres variations	En fin d'exercice
Capital souscrit appelé versé	4 052 019				4 052 019
Réserve légale	26 951				26 951
Report à nouveau	-1 101 325	672 015			-429 310
Résultat	672 015	-672 015	35 887		35 887
TOTAL	**3 649 659**	**0**	**35 887**		**3 685 547**

2.2 - Provisions pour risques et charges

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Provision pour charges - Indemnités de fin de carrière	158 856		18 743	140 113
Provision pour charges - Médailles du travail	27 511		16 920	10 591
Autres provisions pour risques et charges	14 642	13 438	14 642	13 438
TOTAL	**201 009**	**13 438**	**50 305**	**164 142**

2.3 - Dettes financières et dettes d'exploitation

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif (Echéances)		
		A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	8 785 451	8 785 451		
- à plus de 2 ans à l'origine	645 569	321 849	323 720	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 106 410	2 106 410		
Dettes fiscales et sociales	357 843	357 843		
Autres dettes	369 918	369 918		
TOTAL	**12 265 191**	**11 941 471**	**323 720**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	319 989			

✓ Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes financières	366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	397 723
Dettes fiscales et sociales	292 519
TOTAL	**690 608**

B - COMPTE DE RESULTAT

1 - RESULTAT D'EXPLOITATION

1.1 – Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 10 293 K€ en 2024 se décomposant en :

- Gestion du tiers payant : 7 580 K€
- Mise à disposition des réseaux Kalixia : 2 697 K€
- Prestations diverses : 17 K€

2.2 - Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation d'un montant de 10 507 K€ se décomposent ainsi :

- Achats et charges externes : 8 238 K€ (dont 3 766 K€ de prestations Viamedis et 2 702 K€ de prestations Kalixia)
- Impôts et taxes : 143 K€
- Charges de personnel : 1 570 K€
- Amortissements et provisions : 549 K€
- Autres charges : 7 K€

2 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à 164 K€.

Il se compose de plus-values de cession de VMP pour 169 K€ et des charges d'intérêts de l'emprunt pour 5 K€.

3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat 2024 ne comporte aucune charge ou produit exceptionnel.

4 - IMPOT

La société est soumise à l'Impôt Société au taux de droit commun. Le résultat fiscal s'élève à 2 K€ pour l'exercice 2024.

Compte tenu des reports déficitaires, aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2024. Au 31 décembre 2024, le montant des déficits reportables s'élève à 6 392 K€.

C - AUTRES INFORMATIONS

1 - PERIMETRE DE COMBINAISON ET CONSOLIDATION

La société OXANTIS est incluse dans le périmètre de consolidation de l'UMG Groupe VYV, immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 532 661 832 et ayant son siège social au 62-68 rue Jeanne d'Arc à Paris (75013).

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

✓ TVA

OXANTIS est membre du Groupe TVA constitué par l'UMG Groupe VYV.

A ce titre, elle réalise des prestations pour les membres de ce groupe dont la facturation n'est pas soumise à TVA.

La part de chiffre d'affaires non soumis à TVA représente 86 % en 2024.

Ainsi, OXANTIS récupère sur ses charges seulement 14 % de la TVA déductible.

✓ Effectif

Les effectifs salariés en équivalent temps plein sont les suivants :

	ETP moyen
Cadres	4,4
Techniciens	30,6
TOTAL	**35,0**

✓ Rémunérations et avantages versés aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

Aucune rémunération, ni aucun avantage n'a été versé en 2024.

✓ Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'exercice, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'est élevé à 24 K€ HT au titre du contrôle légal des comptes sociaux.

3 - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Néant.

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret

OXANTIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

OXANTIS
Société par actions simplifiée
RCS Nancy 408 956 845

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique d'OXANTIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OXANTIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité exécutif.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 18 juin 2025

DocuSigned by:
D909F19E8468461...

Eric GONZALEZ

Associé

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869



RAPPORT FINANCIER

Exercice 2024

MUTUALITÉ FRANÇAISE

OXANTIS, SAS unipersonnelle immatriculée au RCS de Nancy sous le numéro SIREN 408 956 845, dont le siège social est situé au 405 Avenue de Boufflers - 54520 Laxou.

oxantis

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES DES COMPTES 2024

Les chiffres sont exprimés en € - les commentaires sont exprimés en K€

SOMMAIRE

BILAN 3

ACTIF 3

PASSIF 4

COMPTE DE RESULTAT 5-6

ANNEXE 7-14

PRESENTATION 7

FAITS MARQUANTS 7

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 7

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 7-14

APPLICATION DES PRINCIPES 7

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRESENTATION DES COMPTES 8

MODES ET METHODES D'EVALUATION 8-12

AUTRES INFORMATIONS 13-14

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

BILAN - ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 735 053	1 496 024	1 239 028	1 634 598
Fonds commercial	69 613		69 613	69 613
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	42 489	24 184	18 305	21 550
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**2 847 155**	**1 520 208**	**1 326 947**	**1 725 762**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 157		10 157	7 240
Autres créances	9 356 707	76 575	9 280 132	8 205 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 492 032		5 492 032	6 899 065
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	5 612		5 612	4 756
ACTIF CIRCULANT	**14 864 508**	**76 575**	**14 787 933**	**15 116 060**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**17 711 663**	**1 596 784**	**16 114 879**	**16 841 822**

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

BILAN - PASSIF

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé :)	4 052 019	4 052 019
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	26 951	26 951
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-429 311	-1 101 325
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	35 887	672 015
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**3 685 547**	**3 649 659**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	164 142	201 009
PROVISIONS	**164 142**	**201 009**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 431 021	10 839 669
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 106 410	1 568 274
Dettes fiscales et sociales	357 843	359 314
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	369 918	223 896
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**12 265 191**	**12 991 154**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**16 114 879**	**16 841 822**

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

oxantis

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	10 293 378		10 293 378	10 212 741
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**10 293 378**		**10 293 378**	**10 212 741**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			60 880	508 464
Autres produits			23 967	19 130
PRODUITS D'EXPLOITATION			**10 378 225**	**10 740 334**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 237 868	7 289 852
Impôts, taxes et versements assimilés			143 319	273 022
Salaires et traitements			1 162 112	1 488 226
Charges sociales			407 418	448 456
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			536 112	511 287
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				76 575
Dotations aux provisions			13 438	34 136
Autres charges			6 555	5 696
CHARGES D'EXPLOITATION			**10 506 822**	**10 127 250**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-128 597**	**613 084**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			169 208	50 767
PRODUITS FINANCIERS			**169 208**	**50 767**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 724	6 574
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**4 724**	**6 574**
RESULTAT FINANCIER			**164 485**	**44 194**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**35 887**	**657 278**

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 553
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**16 553**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 817
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**1 817**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**14 737**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**10 547 433**	**10 807 655**
TOTAL DES CHARGES	**10 511 546**	**10 135 641**
BENEFICE OU PERTE	**35 887**	**672 015**

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRESENTATION

La société OXANTIS est basée au 405 Avenue de Boufflers à Laxou (54). Elle a pour objet la réalisation des prestations de tiers payant au bénéfice des adhérents des mutuelles du Groupe VYV, ainsi qu'aux adhérents de mutuelles extérieures au Groupe.

La société OXANTIS organise et met à la disposition des mutuelles un dispositif de tiers payant notamment dans le cadre des réseaux KALIXIA, mais aussi hors de ces réseaux, dans les domaines optique, audio et dentaire.

La société OXANTIS propose notamment les services suivants :

- Conventionnement avec les professionnels de santé
- Gestion et traitement des devis, demandes de prises en charge et de la facturation
- Paiement des factures des Professionnels de santé

Ainsi, la société OXANTIS gère, pour le compte de ses mutuelles clientes, le tiers payant d'environ 9 millions de personnes protégées.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. FAITS MARQUANTS

L'événement majeur intervenu en début d'exercice concerne l'incident subi par Viamedis, l'opérateur de tiers payant qui collabore avec de nombreux OCAM avec pour conséquence le vol de données personnelles, rendu possible par usurpation d'identité. Viamedis a la charge du développement et de la maintenance d'oxantis.net.

Dans ce contexte, oxantis.net a fait d'objet d'une fermeture de service durant une période donnée afin de renforcer ses dispositifs de sécurité.

La remise en service, la mise en place d'un renforcement de la sécurité d'accès ainsi que des développements informatiques complémentaires ont généré des coûts supplémentaires qui ont fait l'objet d'une facturation par VIAMEDIS à OXANTIS et qui figure dans les charges de l'exercice 2024 pour un montant total de 722 K€.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS

L'année 2025 sera marquée par le départ des mutuelles OCIANE et MGEFI qui devrait engendrer une baisse de chiffre d'affaires d'environ 1 M€.

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

4. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

A - APPLICATION DES PRINCIPES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

B - MODES ET METHODES D'EVALUATION

1 - BILAN

1.1 - ACTIF

✓ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Celui-ci correspond à l'écart d'acquisition constaté sur l'acquisition de l'activité Tiers Payant Complexe de l'UNION HARMONIE MUTUELLES.

Ce fonds ne fait pas l'objet d'amortissement, sa durée d'utilisation étant estimée non déterminable.

A la clôture de l'exercice, il n'a pas été constaté d'indices de perte de valeur nécessitant de comptabiliser une provision pour dépréciation.

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Développements informatiques : 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

✓ Créances

Les créances sont valorisées à leur coût historique. Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

✓ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur prix d'achat.

Les plus ou moins-values réalisées sont calculées selon la méthode PEPS (Premier Entré Premier Sorti).

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées mais font l'objet d'une réintégration fiscale.

Les moins-values latentes font en principe l'objet d'une dépréciation.

1.2 - PASSIF

✓ Provisions pour risques et charges

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

- **Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

La société OXANTIS étant intégrée à l'UES Harmonie Mutuelle, les critères retenus pour valoriser cette provision sont ceux pratiqués par le Groupe Harmonie soit :

- Table de survie : INSEE TD-TV 19-21
- Age de départ à la retraite - Cadres et non cadres : 60 à 64 ans selon la date de naissance
- Taux d'actualisation : 3,27 %
- Taux de charges : 50,97 %

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869



- **Médaille du travail**

La méthode de calcul retenue pour le calcul des engagements relatifs aux médailles de travail est la méthode préconisée par le CNC à savoir la méthode des proratas.

Certains critères de calcul des engagements représentés par ces gratifications sont identiques à ceux de l'indemnité de départ en retraite soit table de survie, taux d'actualisation et taux de revalorisation. Toutefois, d'autres critères sont à prendre en compte :

- Taux de charges : 0 %
- Valeur des médailles : Argent (450 €), Vermeil (550 €), Or (600 €), Grand Or (700 €).

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et de médailles du travail ont été calculés sur des effectifs à fin novembre.

5. CHANGEMENT DE REGLES, METHODES OU PRESENTATION

A - CHANGEMENT DANS LES REGLES COMPTABLES

Néant.

B - CHANGEMENT DANS LES REGLES D'EVALUATIONS

Néant.

C - CHANGEMENT DANS LES REGLES DE PRESENTATION

Néant.

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

6. NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A - BILAN

1 - ACTIF

1.1 - Immobilisations

✓ Mouvements principaux

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Développements informatiques	2 597 756	137 297		2 735 053
Fonds commercial	69 613			69 613
Immobilisations en cours	0			0
Immobilisations incorporelles	**2 667 369**	**137 297**		**2 804 666**
Installations générales, agencements aménagements divers	22 504			22 504
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 985			19 985
Immobilisations corporelles	**42 489**			**42 489**
Prêts et autres immobilisations financières	0			0
Immobilisations financières	**0**			**0**
TOTAL	**2 709 858**	**137 297**		**2 847 155**

✓ Amortissements

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Développements informatiques	963 157	532 867		1 496 024
Immobilisations incorporelles	**963 157**	**532 867**		**1 496 024**
Installations générales, agencements aménagements divers	2 359	2 250		4 610
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 580	994		19 574
Immobilisations corporelles	**20 939**	**3 244**		**24 184**
TOTAL	**984 096**	**536 111**		**1 520 208**

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

1.2 - Créances

Les créances sont toutes à échéance à moins d'un an.

Elles contiennent notamment 8 840 K€ de créances sur les mutuelles clientes correspondant aux appels de fonds relatif au tiers payant.

2 – PASSIF

2.1 - Fonds propres

Le capital social d'un montant de 4 052 019,26 euros est décomposé en 11 903 actions d'une valeur nominale de 340,42 euros.

L'évolution des fonds propres peut être synthétisée ainsi :

	Au début de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Autres variations	En fin d'exercice
Capital souscrit appelé versé	4 052 019				4 052 019
Réserve légale	26 951				26 951
Report à nouveau	-1 101 325	672 015			-429 310
Résultat	672 015	-672 015	35 887		35 887
TOTAL	**3 649 659**	**0**	**35 887**		**3 685 547**

2.2 - Provisions pour risques et charges

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Provision pour charges - Indemnités de fin de carrière	158 856		18 743	140 113
Provision pour charges - Médailles du travail	27 511		16 920	10 591
Autres provisions pour risques et charges	14 642	13 438	14 642	13 438
TOTAL	**201 009**	**13 438**	**50 305**	**164 142**

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

2.3 - Dettes financières et dettes d'exploitation

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif (Echéances)		
		A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	8 785 451	8 785 451		
- à plus de 2 ans à l'origine	645 569	321 849	323 720	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 106 410	2 106 410		
Dettes fiscales et sociales	357 843	357 843		
Autres dettes	369 918	369 918		
TOTAL	**12 265 191**	**11 941 471**	**323 720**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	319 989			

✓ Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes financières	366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	397 723
Dettes fiscales et sociales	292 519
TOTAL	**690 608**

B - COMPTE DE RESULTAT

1 - RESULTAT D'EXPLOITATION

1.1 – Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 10 293 K€ en 2024 se décomposant en :

- Gestion du tiers payant : 7 580 K€
- Mise à disposition des réseaux Kalixia : 2 697 K€
- Prestations diverses : 17 K€

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

2.2 - Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation d'un montant de 10 507 K€ se décomposent ainsi :

- Achats et charges externes : 8 238 K€ (dont 3 766 K€ de prestations Viamedis et 2 702 K€ de prestations Kalixia)
- Impôts et taxes : 143 K€
- Charges de personnel : 1 570 K€
- Amortissements et provisions : 549 K€
- Autres charges : 7 K€

2 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à 164 K€.

Il se compose de plus-values de cession de VMP pour 169 K€ et des charges d'intérêts de l'emprunt pour 5 K€.

3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat 2024 ne comporte aucune charge ou produit exceptionnel.

4 - IMPOT

La société est soumise à l'Impôt Société au taux de droit commun. Le résultat fiscal s'élève à 2 K€ pour l'exercice 2024.

Compte tenu des reports déficitaires, aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2024. Au 31 décembre 2024, le montant des déficits reportables s'élève à 6 392 K€.

C - AUTRES INFORMATIONS

1 - PERIMETRE DE COMBINAISON ET CONSOLIDATION

La société OXANTIS est incluse dans le périmètre de consolidation de l'UMG Groupe VYV, immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 532 661 832 et ayant son siège social au 62-68 rue Jeanne d'Arc à Paris (75013).

Docusign Envelope ID: 0109CEA9-11CE-4185-8A02-3679516EB869

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

✓ TVA

OXANTIS est membre du Groupe TVA constitué par l'UMG Groupe VYV.

A ce titre, elle réalise des prestations pour les membres de ce groupe dont la facturation n'est pas soumise à TVA.

La part de chiffre d'affaires non soumis à TVA représente 86 % en 2024.

Ainsi, OXANTIS récupère sur ses charges seulement 14 % de la TVA déductible.

✓ Effectif

Les effectifs salariés en équivalent temps plein sont les suivants :

	ETP moyen
Cadres	4,4
Techniciens	30,6
TOTAL	**35,0**

✓ Rémunérations et avantages versés aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

Aucune rémunération, ni aucun avantage n'a été versé en 2024.

✓ Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'exercice, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'est élevé à 24 K€ HT au titre du contrôle légal des comptes sociaux.

3 - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Néant.